



## **Motion présentée par les sections de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, adoptée lors du congrès fondateur de la CGT Finances publiques**

Les délégués réunis en congrès national de la CGT des Impôts et du Trésor, exigent que le Directeur Général respecte les engagements pris le 2 mars à Diagona Labège auprès des personnels de Midi Pyrénées Languedoc Roussillon :

- Ne pas appliquer la loi de mobilité au sein de la DGFIP, notamment par la garantie de la réaffectation des agents sur le lieu de résidence en cas de restructuration,
- Maintien des Trésoreries de proximité,
- Porter le dossier de l'indemnité de résidence au niveau fonction publique,
- Prendre en charge la problématique HELIOS,
- Répondre à l'ensemble des cahiers revendicatifs des sections des deux régions.

**Nous dénonçons le déni de dialogue social, dont s'est rendu coupable le Directeur Général en refusant de confirmer par écrit ses propos.**

Ce silence aggrave les relations avec les Directions locales qui se retranchent derrière les promesses de M. Parini pour refuser de répondre aux revendications des personnels.

Le nouveau ministre présente M. Parini comme un homme du dialogue social, nous exigeons des actes.

Seignosse, le 4 mai 2010